



EDITO

Notre assemblée générale annuelle venant tout juste d'avoir lieu, dans des conditions tout à fait inhabituelles du fait du risque sanitaire, et dans l'hypothèse où vous n'auriez pu assister à la visioconférence organisée à cet effet, vous en trouverez le compte rendu dans les lignes qui suivent. Même si certaines de nos activités ont dû être mises en pause, d'autres actions de fond ont poursuivi leur cours comme l'édition de plaquettes de sensibilisation ou l'inventaire naturaliste sur les marais. Toujours en raison de l'année si particulière que nous venons de connaître, nous privant des rencontres physiques qui font le ciment d'une vie associative, nous avons décidé de renforcer nos liens avec nos adhérents en reprenant l'idée d'une lettre de liaison. Celle-ci paraîtra donc semestriellement sous forme numérique. Votre Conseil d'Administration, enrichi de nouveaux membres, se remobilise donc pour cette nouvelle année, que nous vous souhaitons heureuse et pleine de découvertes dans nos marais. Enfin, puisque vous venez de m'en confier les rênes, j'en profite, au nom de tous les membres de l'AMD, pour remercier chaleureusement Marc Deflandre d'avoir piloté l'association en tant que président durant de nombreuses années avec une motivation et un dévouement sans limites. Nous savons que Marc restera mobilisé dans l'association comme un des meilleurs ambassadeurs au service de la biodiversité de nos marais.



Thierry PITREY

BILAN DE L'ANNEE 2020

L'association a compté 142 adhérents en cette année 2020. Une légère baisse certainement liée à la pandémie qui nous a empêchés de proposer nos animations sur des thèmes variés, liés aux activités des marais (élevage surtout) et à la biodiversité. Les conférences et soirées à thèmes sur les enjeux des marais de la Dives ont également été reportées. 5 animations ont néanmoins eu lieu avec la découverte de la faune lors de la Journée Mondiale des Zones Humides, les forums de Troarn, Barent et Cabourg, l'opération de nettoyage dans l'estuaire à Dives-sur-Mer.

SOMMAIRE

- Bilan année 2020
- Plaquettes de sensibilisation et ouvrages AMD
- Conventions de partenariat
- Promotion des actions AMD
- Bilan inventaire faune et flore année 2020
- Autres actions
- Projets 2021



Journée Mondiale Zones Humides



Nettoyage dans l'estuaire de la Dives

Plaquette « Protégeons les chouettes » (chouette effraie, chouette chevêche)



PROTÉGEONS LES CHOUETTES !

Pour pallier le manque de cavités naturelles (vieux arbres, murets, granges, bâtiments désaffectés...), des nichoirs fabriqués par la main humaine seront souvent appréciés par **les rapaces nocturnes**, alliés naturels des agriculteurs !



La **chouette chevêche** (ou **chevêche d'Athéna**) pourra s'installer dans un nichoir boîte ou un nichoir caisse : une simple caisse en bois de douze bouteilles de vin fera l'affaire (parallépipède horizontal ou vertical). Un toit ou un côté amovible permettra un nettoyage annuel, et un orifice d'entrée/d'envol sera installé sur la face avant.

Pour une chouette chevêche, le diamètre conseillé de l'orifice d'entrée est de 7 centimètres. L'ouverture peut très bien être un rectangle ou une petite « porte cochère » de forme arrondie. Prévoir une petite plateforme intérieure à mi-hauteur, si le nichoir est en position à champ ; renforcer le toit du nichoir pour

qu'il résiste à l'humidité. Une planche large pour couvrir le toit dissuadera les prédateurs comme la fouine, la martre ou le chat.

Nichoir installé à champ : Hauteur : 33 cm Profondeur : 50 cm Largeur : 15 cm

Il est utile de disposer au fond du nichoir une garniture de sciure, de copeaux, de paille ou de foin.



Plaquette « Habitat et biodiversité »



AMD

HABITAT Et BIODIVERSITÉ



Ouvrages de l'AMD

Poursuite de la diffusion des livres AMD sur « **Les Marais de la Dives** » (Hommes et paysages à fleur d'eau) et « **les Contes de la Cloche de Saint-Samson** ».

Il reste encore quelques exemplaires de ces ouvrages que vous pouvez commander auprès de l'AMD.

Flyer « Cigognes et pylônes électriques »

Diffusion du flyer « **Cigognes et pylônes électriques** » auprès des mairies et des membres de l'AMD afin de prévenir la nidification des cigognes blanches sur les poteaux électriques qui peut entraîner des accidents pour les cigognes et des incidents sur le réseau électrique. Ceci en partenariat avec ENEDIS.



INVENTAIRE FAUNE ET FLORE

Les recensements et recherches faune/flore se sont poursuivis dans le cadre de notre « Inventaire des Marais de la Dives » à partir des observations collectées par une quinzaine de membres de l'AMD. Merci à eux ! Cet inventaire, démarré en 2019 permet d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité de nos marais. De 1194 espèces connues en 2010, nous arrivons à **1731 espèces recensées** au 31 décembre 2020, soit **45 espèces supplémentaires** pour cette année (chiffre provisoire). Grâce au travail de Laurine ANSART, étudiante stagiaire, près d'un millier de données ont été collectées en 2020 sur les invertébrés et restent encore à déterminer avec le GREZIA, ce qui augure de belles surprises et de

BILAN INVENTAIRE MARAIS DIVES 2020		
Catégorie	données acquises	nvelles esp.
Oiseaux	86	2
Mammifères	49	2
Invertébrés	+ ou - 1000	6 + ?
Batraciens	43	0
Reptiles	3	0
Poissons	33	5
Plantes	319	attente de valid.
Champignons	20	20
Mousses	7	7
Lichens	3	3
Totaux	1563	45

nouvelles espèces en perspective. Sur le plan ornithologique, 2 espèces nouvelles : le Circaète Jean-le-Blanc et le Cygne noir. Pour les invertébrés, à noter la découverte de 4 nouvelles espèces de libellules dont la Cordulie métallique, le Gomphe semblable, le Gomphe vulgaire, l'Orthétrum brun et la Cordulie métallique (1ère donnée normande en dehors de la petite station du Perche ornaï).



Gomphe semblable

CONVENTIONS

Signature de conventions de partenariat avec :

- les EHPAD de TROARN et ARGENCES (animations et échanges avec les résidents autour des marais)
- le réseau électrique ENEDIS dans le cadre de la prévention des incidents occasionnés par les cigognes (procédure d'intervention et édition du flyer)
- avec le propriétaire d'un site de stockage de matériaux pour la préservation d'une colonie d'hirondelles de rivage (espèce cavernicole), principale colonie des marais de la Dives.

PROMOTION ACTIONS DE L'AMD

- Gestion et animation du site internet et de la page Facebook (optimisation en 2021)
- Divers reportages dans la presse locale
- Réalisation de Tee-shirts avec le logo de l'AMD
- Lancement de la newsletter « **Nouvelles des marais** », l'actualité des marais et de nos actions.



Cordulie métallique mâle

Deux bêtes rares dans notre région ont également été découvertes cette année : la Chrysomèle *Donacia semicuprea* non revue en Basse-Nie depuis 1950 et l'araignée *Textrix denticulata*, seconde station bas-normande.



H. Bouyon

Chrysomèle Donacia semicuprea

PROJETS 2021

- Reprogrammation des animations prévues en 2020 (sous réserve des nouvelles consignes sanitaires)
- Poursuite de l'inventaire naturaliste avec ciblage sur quelques espèces patrimoniales (2021, dernière année du projet lancé en 2019) et publication d'une synthèse globale fin 2021.
- Projet d'actions concertées avec le GRETIA avec écriture d'une convention de partenariat.
- Poursuite en 2021, du travail autour des déchets dans les marais (nouveaux chantiers bénévoles).
- Participation à la création d'une roselière dans la réserve ornithologique de Saint-Samson en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Calvados. Continuer à essayer d'impliquer celle-ci dans la gestion de l'eau des mares de gabions au printemps, en faveur des oiseaux nicheurs des marais (vanneau huppé, échasse blanche, petit gravelot, gorgebleue à miroir, fauvettes paludicoles, etc.)
- Intervention auprès de l'école de Troarn (CE2) si la situation sanitaire et l'Education Nationale le permettent.
- Création d'une nouvelle plaquette de sensibilisation sur la fauche partielle des chemins et le maintien en eau des mares de chasse au printemps en faveur des espèces inféodées aux zones humides (vanneau huppé, échasse blanche, petit gravelot, etc.).
- Réalisation d'une casquette avec le logo de l'AMD.

AUTRES ACTIONS

- Participation à la réflexion sur l'avenir des marais au sein de « l'Atelier des territoires » proposé par NCPA et la DDTM.
- Contribution à l'élaboration d'un argumentaire pour le classement des marais de la Dives en site RAMSAR.
- Collaboration au suivi des MAEC avec le CREPAN.

Pour nous contacter :

Siège social : Les Amis des Marais de la Dives—Mairie—place
Quellec - 14670 TROARN

Email : amdives14@gmail.com — Tél : 06 89 19 05 99

Page Facebook : <https://www.facebook.com/amisdives/>

Site Internet : www.amismaraisdives.fr

